



Chers membres et retraités,

Nous avons renouvelé la police d'assurance collective en cas de décès et de mutilation accidentels, offrant à tous les membres, y compris les retraités de l'ACMPA/CPAA, une couverture de 4 000 \$ en cas de décès et de mutilation accidentels, 24 heures sur 24, au travail et en dehors du travail. Cette couverture vous est offerte sans frais.

Désignez votre bénéficiaire en remplissant et en retournant la carte ci-jointe, ou en répondant en ligne à mybenefits.aillife.com en utilisant le code d'accès SG5S3. Veuillez vous rappeler que l'ACMPA ne conserve aucun dossier de ces renseignements. Si vous ne désignez pas votre bénéficiaire, votre prestation serait versée à votre succession et pourrait être imposable.

Tous les membres qui retournent la carte peuvent également choisir d'augmenter leur couverture de 10 000 \$ supplémentaires, au coût de 2,00 \$ pour la première année.

Après avoir désigné votre bénéficiaire, vous pouvez également recevoir, sans frais :

- Trousse de testamentaire Legacy Will Kit^{MD} – Aide à protéger l'héritage que vous souhaitez laisser à vos proches.
- Carte de rabais pour soins de la vue – Offre des rabais sur les lunettes sur d'ordonnance.

Cette couverture est offerte par American Income Life Insurance Company (AIL), une entreprise détenue à 100 % par des intérêts syndicaux, qui sert des familles syndiquées comme la vôtre depuis plus de 65 ans. Elle compte actuellement plus de 300 membres de l'ACMPA couverts par des polices d'assurance décès et mutilation accidentels et a versé plus de 990 000 \$ en prestations d'assurance vie, santé et décès et mutilation accidentels aux familles de l'ACMPA.

En toute solidarité,

Dwayne Jones
Président national

Un représentant de l'AIL vous appellera pour vous remettre votre certificat de couverture et être témoin de votre désignation de bénéficiaire. L'AIL offre d'autres programmes d'assurance complémentaire, présentés dans l'esprit de « **Soyez syndiqués – Achetez syndiqué** », qui sont offerts strictement sur une base volontaire. Si vous avez des questions, veuillez appeler American Income Life Insurance Company au 1-800-495-1213 ou communiquer directement avec Casandra Robinson, Relations publiques de l'AIL, au 1-613-301-2988 ou à rc.robinson@rogers.com.

Votre syndicat veut vous informer que cette prestation DMA et d'autres éléments existent et qu'ils peuvent vous être utiles. Toutefois, votre syndicat n'est partie à aucune entente conclue entre vous et l'American Income Life Insurance Company (AIL), puisque les renseignements sont envoyés directement à l'AIL, et l'ACMPA n'est pas responsable du fonctionnement ou de l'administration des régimes.

Questions fréquemment posées par les membres de votre syndicat

Est-ce légitime ? De quoi s'agit-il ?

Oui, c'est légitime. Il s'agit d'un programme gratuit offert à tous les membres par l'intermédiaire du syndicat et de la compagnie d'assurance American Income Life.

Devons-nous répondre pour recevoir les avantages ?

Tous les membres bénéficient de la couverture d'assurance collective en cas de décès et de mutilation accidentels. Votre réponse vous permet de recevoir votre certificat de couverture, de désigner votre bénéficiaire et de demander les autres avantages gratuits.

Vont-ils essayer de me vendre une assurance ?

Vous pourriez être admissible à d'autres programmes d'assurance offerts sur une base volontaire.

Suis-je couvert uniquement au travail ?

La couverture est en vigueur 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Comment ont-ils obtenu mes renseignements ?

Une communication a récemment été envoyée à tous les membres et vous ou une autre personne de votre foyer y avez répondu par la poste ou par voie électronique.

Quelqu'un m'a appelé en disant qu'il représentait le syndicat.

Les représentants d'AIL sont membres d'Unifor 247. Ils communiquent avec vous parce que notre syndicat et AIL Canada offrent ce programme gratuit à titre d'avantage pour vous.

Le représentant qui m'a contacté a dit qu'il travaillait pour Globe Life – American Income Division.

American Income Life est une division entièrement syndiquée de Globe Life.

Quelqu'un est passé chez moi.

Ils essaient de fixer un rendez-vous pour remettre le certificat de couverture de l'assurance gratuite en cas de décès et de mutilation accidentels offerte aux membres.

Quelqu'un m'a envoyé un message texte.

Ils essaient de fixer un rendez-vous pour remettre le certificat de couverture de l'assurance gratuite en cas de décès et de mutilation accidentels offerte aux membres.

J'avais un rendez-vous avec AIL, mais personne ne s'est présenté.

Je vais communiquer avec AIL pour savoir ce qui s'est passé et faire reporter le rendez-vous à une autre date.

Un représentant d'AIL continue de communiquer avec moi.

Avez-vous déjà répondu à une communication du représentant ? Si non, il donne suite à la carte-réponse que vous avez envoyée afin de fixer un rendez-vous pour remettre le certificat de couverture de l'assurance gratuite en cas de décès et de mutilation accidentels. Si vous n'êtes pas intéressé, veuillez en informer le représentant d'AIL afin de mettre fin aux appels indésirables.

Si oui, veuillez communiquer avec moi afin que je puisse examiner la situation et la régler.

Casandra Robinson (613) 301-2988 - rc.robinson@rogers.com